

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Sarthe
Commune de MONTBIZOT

Séance du Mardi 28 octobre 2025 – 20 h 00

Date de la convocation : 23 octobre 2025

Nombre de conseillers : 17 Présents : 9 Pouvoir : 3

Étaient présents : M. Alain BESNIER, M. Laurent CAURET, Mme Brigitte GAIGNARD, M. Daniel ALAIN, M. Laurent BOBOUL, M. Pierre DELAHAIE, Mme Caroline EVRARD, Mme Alice JEANNE, M. José SAMPAIO.

Absents excusés : M. Eric VÉRITÉ (procuration à M Daniel ALAIN), Mme Pascale LERAY (procuration à Mme Brigitte GAIGNARD), Mme Stéphanie CANTIN (procuration à Pierre DELAHAIE), M. Dominique ANDRÉ, Mme Aurélie JAMIN, M Richard MAREAU, Mme Béatrice OLIVIER, M Yohann PIERRE.

Secrétaire de séance : Mme Brigitte GAIGNARD

2025-057 – ATC France – Offre d'acquisition d'une parcelle – Proposition du 21.10.2025

Vote, à l'unanimité, pour la poursuite du bail comme actuellement

2025-58 – Le Clos des Loges – Achat d'une parcelle – Bornage

Délibération approuvée à l'unanimité

2025 – 59 – Pôle associatif – Analyse bâimentaire et architecturale -Diagnostics – Demande de subventions

Délibération approuvée à l'unanimité

2025 – 60 – DM1 « Les études »

Délibération approuvée à l'unanimité

2025 – 61 – Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz

Délibération approuvée à l'unanimité

2025 – 62 – Contrat d'assurance statutaire

Délibération approuvée à l'unanimité

2025 – 63 – Proposition de délibération instituant le temps partiel et ses modalités d'exercice

Délibération approuvée à l'unanimité

2025 – 64 – Principe de dissolution du SIAEPA et adhésion au SIAEP de la Région des Fontenelles

Délibération approuvée à l'unanimité

2025- 65 – Adhésion de la commune au SIAEP de la Région des Fontenelles pour la compétence « eau potable » et transfert direct des biens, droits et obligations afférentes

Délibération approuvée à l'unanimité



A Montbizot, le 29 octobre 2025
Le Maire,

Alain BESNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Alain BESNIER".